

Avis du groupe scientifique sur les additifs alimentaires, les arômes, les auxiliaires technologiques et les matériaux en contact avec les aliments à la demande de la Commission concernant

une 8ème liste de substances présentes dans des matériaux en contact avec les aliments

Question N° EFSA-Q-2003-224, EFSA-Q-2003-189

Adopté le 27 April 2005

RESUME

Dans sa tâche globale d'évaluation des substances destinées à l'usage des matériaux en contact avec les aliments conformément à la Directive du Conseil 89/109/EEC du 21 décembre 1988 relative aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires, le groupe scientifique AFC a évalué les substances suivantes :

Ref. No.:	47500
Nom de la substance	N,N'-dicyclohexyl-2,6-naphthalène dicarboxamide
N° CAS	153250-52-3
Classé en liste:	3
Restriction:	5 mg/kg aliment
Ref. No.:	67360 and 47600
Nom de la substance	Mono-n-dodécyl-étain tris(isooctyl mercaptoacétate) et Di-n-dodécyl-étain bis(isooctyl mercaptoacétate)
N° CAS	067649-65-4 et 084030-61-5
Classé en liste:	3
Restriction:	0.05 mg/kg aliment (comme somme en mono-n-dodécyl-étain tris(isooctyl mercaptoacétate), di-n-dodécyltin bis(isooctyl mercaptoacétate), mono-dodécyl-étain trichloride et di-dodécyl-étain dichloride) exprimé comme somme en mono- and di-dodécyl-étain chloride

MOTS-CLS

Matériaux en contact avec les aliments, Plastiques, Additifs, N,N'-dicyclohexyl-2,6-naphthalène dicarboxamide, REF. No 47500, CAS No 153250-52-3, Mono-n-dodécyl-étain tris(isooctyl mercaptoacétate) et Di-n-dodécyl-étain bis(isooctyl mercaptoacétate), REF. No 67360 and 47600, CAS No 067649-65-4 and 084030-61-5